

## **CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE SANTÉ PUBLIQUE**

### **RÉUNION PLÉNIÈRE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2020**

#### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Ce 1<sup>er</sup> juillet, la Conférence interministérielle Santé publique s'est une nouvelle fois réunie pour discuter de la gestion de la pandémie de COVID-19.

Comme lors de ses précédentes réunions, la CIM a accordé une attention particulière à l'état d'avancement de la stratégie de dépistage, de suivi des contacts et de détection rapide de tout nouveau foyer de l'épidémie. Tous ces aspects jouent un rôle crucial dans la préparation de la Belgique afin de faire face à des résurgences ou à une éventuelle prochaine vague de l'épidémie.

En ce qui concerne le développement d'une application de suivi des contacts, la plupart des ministres ont confirmé leur engagement commun dans ce dossier. Une position finale sera prise par tous les ministres avant la fin de la semaine.

Le dossier comprend plusieurs volets - technologie, base réglementaire et communication - qui sont développés de manière coordonnée. Concernant le volet technologique, un consensus s'est dégagé sur le choix en faveur du DP-3T/bluetooth. La CIM a déjà convenu d'un calendrier concret, prévoyant une attribution du marché encore en juillet. La Smals s'occupera du lancement du marché public mais ne jouera aucun rôle dans le développement ou l'audit de l'application.

La CIM a également pris connaissance de l'état d'avancement du suivi manuel des contacts et des améliorations apportées en permanence à l'organisation, y compris la technologie et la base de données sous-jacentes, notamment en tenant compte de l'augmentation du nombre de contacts des cas index. Les systèmes et processus sont systématiquement optimisés.

En ce qui concerne la tour de contrôle dans le cadre de la deuxième ligne de défense, des accords ont entre-temps été passés entre Sciensano, qui assure une surveillance basée sur plusieurs sources de données, et les inspections d'hygiène des entités fédérées, qui organisent leur surveillance en se basant sur les signaux envoyés par Sciensano et au moyen de protocoles spécifiques qu'elles concluent avec des collectivités non structurelles (p. ex. un camp organisé par un mouvement de jeunesse) ou d'autres structures (p. ex. une entreprise). Ces protocoles doivent garantir une détection et une action rapides. Le processus d'harmonisation se poursuivra dans les prochains jours, entre autres pour ce qui concerne les systèmes de planification d'urgence sous la coordination du Centre de crise national.

La CIM a largement pris le temps d'échanger des informations sur d'autres initiatives visant à se préparer à des résurgences ou à une éventuelle prochaine vague d'infections. L'autorité fédérale a récapitulé les mesures préparatoires prises dans le secteur hospitalier ainsi qu'en matière de médicaments, de dispositifs médicaux et d'équipements de protection. La Région wallonne et l'autorité flamande ont présenté les plans préparatoires établis par leurs gouvernements respectifs. L'échange d'informations se poursuivra, afin que les diverses initiatives soient coordonnées de la façon la plus optimale possible.

Ce communiqué de presse est rédigé conjointement au nom des ministres formant la Conférence interministérielle Santé publique :

- Maggie De Block - Gouvernement fédéral
- Wouter Beke - Gouvernement flamand
- Christia Morreale - Gouvernement wallon
- Valérie Glatigny - Gouvernement de la Communauté française
- Bénédicte Linard - Gouvernement de la Communauté française
- Alain Maron - Commission communautaire commune et Commission communautaire française
- Elke Van den Brandt - Commission communautaire commune et Commission communautaire flamande
- Antonios Antoniadis - Gouvernement de la Communauté germanophone
- En présence de Philippe De Backer, responsable de la Taskforce Testing & Shortages

La Conférence Interministérielle Santé Publique est organisée et soutenue par la DG Soins de Santé du SPF SPSCAE.

---